



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

**MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 8 JUILLET 2026**

À l'assemblée de consultation publique de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 8 juillet 2026 à 14 h, sont présents les membres de la commission de la consultation publique :

Madame Christine Beaudette, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Charles Bélanger, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Jean-René Labelle, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Monsieur Christian Charron, maire	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Jean-François Pinard, conseiller	Ville de Blainville

Madame Liza Poulin,	
Préfète	MRC de Thérèse-De Blainville
Mairesse	Ville de Blainville
Présidente de la commission de consultation publique	

Madame Marie-Elaine Pitre,	
Préfète suppléante	
Mairesse	Ville de Rosemère
Co-Présidente de la commission de consultation publique	

Monsieur Kamal El-Batal,	
Directeur général et greffier-trésorier	MRC de Thérèse-De Blainville
Secrétaire de la commission de consultation publique	

Ouverture de l'assemblée publique de consultation

Il est proposé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE l'assemblée publique de consultation sur le Projet de règlement N° 26-01 – Règlement amendant le Schéma d'aménagement et de développement du mercredi 8 juillet 2026 soit ouverte conformément aux usages.

Présentation du règlement

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général et greffier-trésorier, secrétaire présente le projet de règlement N° 26-01 :

- ✓ La MRC de Thérèse-De Blainville, assujettie à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, doit modifier son Schéma d'aménagement et de développement (SAD), adopté par le Règlement N° 01-03.3 et entré en vigueur le 14 mars 2005, afin d'assurer la cohérence de l'affectation de certains lots appartenant aux villes de Blainville, Lorraine et Rosemère, ainsi qu'à Conservation Nature Canada (lots Nos 3 632 630 et 2 778 657 constituant la réserve naturelle du Grand Coteau), en vue de leur inscription au Répertoire métropolitain des initiatives municipales de conservation de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). À cette fin,



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ces terrains doivent être intégrés à la Grande affectation « Espace vert », correspondant à une zone d'affectation de type « Conservation », afin d'assurer la conformité des règlements d'urbanisme au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC.;

- ✓ Par la résolution N° 2026-05-138, un avis de motion a été donné à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 27 mai 2026;
- ✓ Par la résolution N° 2026-05-139, le Projet de règlement N° 26-01 a été adopté à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 27 mai 2026;
- ✓ Par la résolution N° 2026-05-140, le Document indiquant la nature des modifications a été adopté à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 27 mai 2026;
- ✓ Par la résolution N° 2026-05-141, le processus de consultation publique et d'avis public a été donné à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 27 mai 2026;
- ✓ L'objet du Projet de règlement N° 26-01 est de modifier le Schéma d'aménagement et de développement afin d'intégrer de nouveaux lots à la grande affectation « Espace vert » pour reconnaître leur vocation de conservation et assurer leur conformité au cadre métropolitain.

Période de questions

Le directeur général et greffier-trésorier confirme qu'aucune question n'a été reçue du public par la MRC durant la période du 3 au 15 juin 2026.

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Charles Bélanger
Maire de Ville de Bois-des-Filion

DE lever la présente réunion à 14 h 02 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lisa Poulin
Préfète
Présidente de l'assemblée

Kamal El-Batal, Ph. D., Adm. A.
Directeur général et greffier-trésorier
Secrétaire de l'assemblée

8 juillet 2026